



# Extrait du Registre des délibérations du 15 juin 2022

# Une autre vie s'invente ici

Date de publication : 20 juin 2022	Nombre de délégués en exercice : 118	
Date de convocation : 7 juin 2022	Nombre de délégués présents ou <i>représentés</i> : 62 (505 voix)	
	Votes (nbre voix): Pour: 505 - Contre 0 - Abstention: 0	

Le 15 juin 2022, le comité syndical du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Marais poitevin, légalement convoqués, s'est réuni à Auchay sur Vendée (85), sous la présidence de Pascal DUFORESTEL.

## Etaient présents ou représentés :

#### Au titre des communes de Charente-Maritime :

Anais: Laëticia REMETTER; Andilly: Caroline SOULIÉ; Benon: Chloé BEDEL; Charron: Laura MILLET; Le Gué d'Alleré: Marie-Odile ROUX; Marans: Romuald QUIRION; La Ronde: Jean-Pierre SERVANT; Saint Cyr du Doret: Cyril CHAUVIN; Saint Jean de Liversay: Sylvie VIVIER

#### Au titre des communes des Deux-Sèvres :

Arçais: Christian GRONDEIN; Bessines: Alain LUSSEAULT; Le Bourdet: Clément COHEN; Magné: Catherine TROMAS; Niort: Elmano MARTINS; *Prin Deyrançon: Olivier D'ARAUJO*; Saint Hilaire la Palud: François BONNET, Sansais: Arnaud VIGER, Vallans: Olivier CAILLE et Cédric BOUCHET

#### Au titre des communes de Vendée :

L'Aiguillon-la-Presqu'île: Laurent HUGER; Auchay-sur-Vendée: Michel HERAUD; Benet: Georges MERCIER; Chaillé-les-Marais: Antoine METAIS; Curzon: Boris RIMBERT; Damvix: Yannick MOREAU; Le Gué de Velluire: Alexandre OLONDE; L'Îlle d'Elle: Fabien BILLARD; Lairoux: Pierre CHABOT; Le Langon: Jacqueline ARRESTAYS; Liez: Rodolphe BLONDELLE; Maillé: Patricia LUCAS; Mareuil sur Lay Dissais: Thierry COUILLAUD; Le Mazeau: Bernard BORDET; Montreuil: Agnès BARNAUD; Moreilles: Marie-Jeanne BARRAUD; Mouzeuil St Martin: Nicolas FILLON; Nalliers: Bruno FABRE; Rives d'Autise: Florent BAUDON; Sainte Radegonde des Noyers: Paul BOURNEL et Jacques TRAVAUX; Saint Sigismond: Denis LA MACHE; Saint Vincent sur Graon: Jannick RABILLE; La Taillée: Judicael LAMY; La Tranche sur Mer: Pierre-Jacques CARLES: Triaize: Didier JOUSSEAUME: Vix: Pascal BETEAU

## Au titre des EPCI :

Communauté d'Agglomération du Niortais: Anne-Sophie GUICHET; Communauté de Communes Aunis Atlantique: Jean-Pierre SERVANT; Communauté de Communes Aunis Sud: Laëticia REMETTER; Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée: Laurent DUPAS; Communauté de Communes Sud Vendée Littoral: David MARCHEGAY; Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise: Gilles BOUTEILLER

Au titre du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine : Pascal DUFORESTEL, Rémi JUSTINIEN, Margarita SOLA

Au titre du Conseil régional des Pays de la Loire : Philippe BARRE, Yveline THIBAUD

Au titre du Conseil départemental de la Charente-Maritime : Stéphane VILLAIN

Au titre du Conseil départemental des Deux-Sèvres : Olivier POIRAUD, Séverine VACHON

Au titre du Conseil départemental de la Vendée : Arnaud CHARPENTIER, Leslie GAILLARD, Stéphane GUILLON, Laurent FAVREAU

#### Comptes administratif et de gestion 2021 : Budget principal



Parc naturel régional du Marais poitevin • 2, rue de l'église • 79510 Coulon • Tél. 05 49 35 15 20 correspondance@parc-marais-poitevin.fr • pnr.parc-marais-poitevin.fr









Accusé de réception en préfecture 079-257902205-20220615-2022AG0615CABP-BF Date de télétransmission : 20/06/2022 Date de réception préfecture : 20/06/2022

# **Budget principal: Comptes administratif et de gestion 2021**

#### Contexte

Vu le compte de gestion produit par Monsieur le Payeur départemental arrêté au 31/12/2021;

Vu le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives dudit budget ;

Considérant le document budgétaire et après avoir entendu l'exposé du Président, le compte administratif 2021 du budget principal s'établit de la façon suivante :

Investissement			
	Dépenses	Prévu :	1 808 696,74
		Réalisé :	607 462,56
		Reste à réaliser :	672 075,77
	Recettes	Prévu :	1 808 696,74
		Réalisé :	933 599,18
		Reste à réaliser :	767 366,76
Fonctionnement			
	Dépenses	Prévu :	3 774 198,96
		Réalisé :	2 597 923,56
		Reste à réaliser :	651 572,97
	Recettes	Prévu :	3 774 198,96
		Réalisé :	2 648 324,66
		Reste à réaliser :	862 200
Résultat de clôture de l'exercice			
	Investissement:		326 136,62
	Fonctionnement :		50 401,10
	Résultat global :		376 537,72

#### **Décision**

Après en avoir débattu, le comité syndical :

- **déclare** que les résultats sont en concordance avec ceux du compte de gestion tenu par le Payeur départemental,
- approuve le compte administratif 2021 du budget principal,
- **approuve** le compte de gestion 2021 du budget principal.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Le Président

Pascal PUL ORESTE